



29 AOUT 2022

DECISION DE RECRUTEMENT

Réf : 02/22/A.J/jptv.amz

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

- Vu le Dahir n° 1-04-257 du 25 kaada 1425 (7 janvier 2005) portant promulgation de la loi N°77-03 relative à la communication audiovisuelle telle que modifiée et complétée ;
- Vu l'acte de nomination par le Conseil d'Administration de la SNRT en date du 04 Mai 2005 du Président Directeur Général de la SNRT ainsi que les pouvoirs qui lui sont conférés;
- Vu les dispositions du statut particulier du personnel de la SNRT approuvé par le Conseil d'Administration le 09 janvier 2006, tel que modifié et complété ;
- Vu la procédure de recrutement, intégration et validation de la période d'essai de la SNRT (Réf : GRH-REC-01), entrée en vigueur le 1^{er} Janvier 2021.

DECIDE

Article 1 : Objet

L'opération n° 02/22/A.J est lancée pour le recrutement d'un (01) **Journaliste Présentateur TV Amazighophone**, les conditions suivantes sont requises :

Poste	Nombre	Formation /Diplôme	Niveau d'études	Option /Spécialité	Une expérience professionnelle est souhaitable en journalisme
Journaliste Présentateur TV Amazighophone	1 Poste	Titulaire d'un diplôme de Licence ou diplôme équivalent	BAC + 3 ou BAC + 4	<ul style="list-style-type: none"> - Information - Communication - Etudes en Amazigh 	

Article 2 : Principales missions

Le Journaliste Présentateur TV Amazighophone garantit la notoriété des émissions et participe à la fidélisation des téléspectateurs en présentant à l'antenne des programmes et des invités dans le respect de la ligne éditoriale. Il est ainsi chargé de :

- Contribuer à l'élaboration du contenu des éditions ;
- Animer les émissions en direct ou en différé (présentation de documentaires) ;
- Réaliser les sujets audiovisuels en respectant la ligne éditoriale établie

Article 3 : Compétences requises

Le Journaliste Présentateur TV Amazighophone doit être doté des compétences suivantes :

❖ **Techniques :**

- Maîtrise de l'écriture journalistique : composition d'un sujet, commentaires sur images... .
- Maîtrise des techniques d'animation et d'interviews.
- Niveau pratique en informatique bureautique.
- Maîtrise de l'informatique en matière de montage vidéo, virtuel ou classique, newsroom.
- Niveau pratique en techniques de prise de vue.
- Niveau pratique en techniques de reportage.
- Niveau pratique en règles déontologiques concernant le traitement de l'actualité.
- Notions en droit de l'image, droit de la presse.
- Bonne culture générale : sportive, politique, économique, sociale, culturelle...
- Parfaite maîtrise de la langue Amazigh.
- Parfaite maîtrise du Tifinagh.
- Niveau pratique des langues française et anglaise ;
- Capacité à percevoir et à exploiter la totalité de l'environnement visuel et sonore en matière d'expression journalistique.

❖ **Comportementales et managériales :**

- Être dynamique, polyvalent, rigoureux, organisé, motivé, curieux, ambitieux, faire preuve d'initiative et être attentif aux détails.

Article 4 : Affectation et type de contrat

- Contrat à durée indéterminée.
- Le poste est basé à Rabat.

Article 5 : Organisation du concours

- La sélection des candidats se fera sur la base d'un test écrit suivi d'un test oral et enfin d'un test pratique.
- La note du test écrit est éliminatoire. Seuls les candidats ayant eu une moyenne de **12/20** seront convoqués pour le test oral.

- La note finale est cumulative et sera calculée sur la base de la pondération suivante :

Note Finale =

Note du test écrit*0,2 + Note du test oral*0,4 + Note du test pratique* 0,4

L'organisation des tests est déclinée comme suit :

TEST	SUJET	Barème	Langue	Durée de Test
TEST ECRIT	Epreuve traitant un sujet d'actualité. QCM culture générale	Note/20	Arabe	1 H 30
TEST ORAL	1) Présentation du parcours académique et/ou professionnel 2) Présentation des compétences professionnelles et aptitudes personnelles pour le poste à pourvoir	Note/20	Arabe / Amazigh	20 minutes
TEST PRATIQUE	Présentation d'un JT en langue Amazigh (Mise en situation).	Note/20	Amazigh	1 H

Article 6 : Conditions du concours

Le candidat doit avoir la nationalité marocaine.

Le candidat doit être âgé de **45 ans** au plus à la date de recrutement.

Le candidat doit s'inscrire sur la plateforme de recrutement de la SNRT <http://e-recrutement.snrt.ma> pour pouvoir éditer le bulletin d'inscription.

Un dossier de candidature doit être envoyé par voie postale au siège de la SNRT sis à « 1, rue El Brihi, Hassan, Rabat 10000 » avec comme objet **02/22/A.J/jptv.amz**. Ce dossier est composé de :

- Bulletin d'inscription sur la plateforme de recrutement de la SNRT.
- Un (1) Curriculum vitae (CV) récent.
- Une (1) copie certifiée conforme du diplôme.
- Une (1) copie certifiée conforme de la CIN.

Tout dossier incomplet est systématiquement écarté.

Le dernier délai pour l'envoi par voie postale du dossier de candidature est le **15 SEP. 2022**

La liste des candidats retenus pour passer les tests est publiée sur le site emploi-public.ma et sur la plateforme e-recrutement de la SNRT. La publication de cette liste vaut convocation des candidats admis pour le concours de recrutement.

Faïçal LARAÏCHI

Président Directeur Général
Société Nationale de
Radiodiffusion et de Télévision